



Transports
Les faux arrêts maladie dans le viseur de la RATP → P. XII

Votre fait du jour Intrusions dans les écoles à Paris : une directrice raconte son traumatisme → P. VI et VII

94

Lundi 26 février 2024 · Val-de-Marne

Le Grand Parisien

Matin 7°
Midi 10°
Soir 7°

NOISEAU | Le centre pénitentiaire prévu en 2027 a fait l'objet d'une procédure de qualification en projet d'intérêt général. Ses opposants restent mobilisés, alors qu'une enquête publique débute.

L'État passe en force pour la construction de la prison

Gérald Moruzzi

« **PIG** », pour projet d'intérêt général. Ces trois lettres et trois mots, Yvan Fémel, le maire (LR) de Noiseau, les évoquait en coulisses depuis plusieurs mois comme une menace encore floue. Celle d'une disposition étatique censée s'imposer à tout document d'urbanisme opposé au projet de centre pénitentiaire de 800 places imaginé ici par l'Etat, au milieu de terres en culture. Son inquiétude se fait aujourd'hui un peu plus palpable.

L'Agence pour l'immobilier de la justice (Apj), porteuse de ce projet inscrit dans un vaste plan de lutte contre la surpopulation carcérale, a saisi Sophie Thibault, la préfète du Val-de-Marne, pour que ce dossier soit déclaré comme PIG. L'arrêté préfectoral publié début février en vue de cette qualification en tant que PIG annonçait une enquête publique sur le sujet. Elle débute ce lundi et prendra fin le 29 mars. Des registres électro-niques et physiques, disposés en mairies de Noiseau et de La Queue-en-Brie (où pourrait être aménagé un accès à la prison), ainsi qu'à la préfecture du Val-de-Marne, vont permettre au public de s'exprimer une nouvelle fois sur le dossier.

La région toujours opposée
Alors que la livraison de cette prison est toujours annoncée pour 2027, la perspective d'une qualification en PIG sonne comme une bénie mauvaise nouvelle pour ses opposants. Cette disposition est activée par l'Etat afin de garantir la mise en œuvre de ce projet qui ne manque pas de détracteurs depuis son émergence en 2018. « Il s'agit d'un véritable 49.3 en ur-



Cette disposition a été activée par l'Etat afin de garantir la mise en œuvre de ce plan qui ne manque pas de détracteurs depuis son émergence en 2018.

la-dessous, il y a tout un système de drains très ancien. On ne peut pas faire n'importe quoi.»

Même si, avoue-t-il, « cela donne un coup au moral de voir qu'ils veulent faire passer leur projet de cette manière », l'heure reste au combat. « On va voir comment les gens se mobilisent lors de cette enquête, glisse l'exploitant, qui s'interroge sur les forces encore présentes à se remonter les manches. Si on fait par exemple une manifestation et qu'il n'y a personne, on aura l'air bête. Alors on va essayer de réveiller les gens. Parce qu'il y en a beaucoup qui disent que c'est plié... »

Cagnotte en ligne et réunion publique

Ce n'est pas le cas au sein du « collectif citoyen actif et engagé pour Noiseau », dont lui et les Naudier font partie. « Plusieurs PIG ont sauté en France apparemment, alors on ne va pas laisser passer notre chance de réussir cela à Noiseau », confie l'une de ses membres, évoquant notamment des actions juridiques à venir. Portée par l'association France Nature Environnement Val-de-Marne, une cagnotte en ligne vient d'être lancée afin d'aider financièrement les agriculteurs dans leurs recours en justice.

Une réunion publique pourrait en outre avoir lieu à Noiseau en mars. « L'Etat parle sur l'épuisement des gens, analyse-t-on du côté du collectif. Il faut continuer à informer, à mobiliser. Il va se passer des choses, vous pouvez en être certain ! »

banisme, tonne Yvan Fémel. L'Etat s'affranchit de toutes les règles du plan local d'urbanisme de notre ville. » La région Ile-de-France, dont le Schéma directeur environnemental (Sdrif-E, actuellement en enquête publique) doit entrer en application après l'été, va-t-elle être contrainte de revoir sa copie en rendant constructibles ces terres agricoles ? Jean-Philippe Dugoin-Clement, le vice-président du conseil régional chargé de l'aménagement durable du territoire et du Sdrif-E, semble prêt au rapport de force.

« L'Etat peut bien essayer de s'imposer, la région ne bougera pas d'un iota sur son opposition, visant à artificialiser en pleine ceinture verte, clarifie-t-il. Ce projet totalement anarchique ne figure pas dans la version du Sdrif qui a été arrêté au mois de juillet dernier et il ne figurera pas dans celle qui sera présentée au vote du conseil régional au mois de juillet. »

Lui aussi détermine à se battre « tant que la première pierre n'aura pas été posée », en utilisant tous les leviers légaux à sa disposition, le maire de Noiseau n'est pas seul à dénoncer ce qu'il qualifie de « passage en force de l'Etat ». Le groupe socialiste du conseil départemental, par exemple, emploie les mêmes mots dans un récent communiqué.

Comme Yvan Fémel, Patrick Farcy s'est fendu d'un courrier au Premier ministre. Le conseiller départemental et maire de Villemoisson n'y rappelle pas seulement la fronde transpartisan. Il s'inquiète avant tout du sort et de l'avenir des exploitants agricoles qui pâtriraient de



On va essayer de réveiller les gens. Parce qu'il y en a beaucoup qui disent que c'est plié...

Jacques Fauvarque,
exploitant agricole

la réalisation de ce centre pénitentiaire sur une partie de leurs terres. « La disparition de ces terres fertiles enverrait un signal décourageant à nos agriculteurs, déjà confrontés à d'importants défis », rappelle-t-il, en renvoyant Gabriel Attal à son engagement en faveur de la souveraineté alimentaire.

Les pieds dans la terre nourricière au quotidien, Frédéric Naudier, son fils Ludovic et Jacques Fauvarque sont confrontés à une autre perspective : celle de fouilles archéologiques préventives sur le terrain prévu « Là, tout est semé. Alors, s'ils commencent à faire des trous partout, il faudrait qu'ils payent la récolte complète. Donc cela ne pourrait débuter que dans plusieurs mois, estime Jacques Fauvarque. Et on verra comment ils procèdent. Parce que